



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 30 septembre 2026
Convocation du : 24 septembre 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 31

L'an deux mille vingt six, le trente septembre à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Céline LOGEZ, Grégory PICKEU, Sylvie GUSTIN, Hugues QUESTE, Cristiane DELESTREZ, Philippe CATTOIRE, Martine HENNEBELLE, Benjamin TISON BEERNAERT, Valérie PRINGUEZ, Christophe LECOEUCE, Fatima MAMERI, Sabine LELEU, Ahmed OURAGHI, Guillaume VILLE, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Alexis DEBUISSON, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Yasmine EL BACHIRI, Eve ROBBE, Catherine LE BROUSTER, Hans LANDLER, Michel PLOUY, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Caroline MARMOUZÉ

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Laurent DERONNE pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Jennifer DELPORTE pouvoir à Céline LOGEZ, Jean-Jacques DERUYTER pouvoir à Michel PLOUY

ABSENTS :

Maxime MOULIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Nabil YAHYA

DE26_177

TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE
LILLE DANS LE CADRE DE L'AMI "BOISEMENT"

Autorisation - Approbation

Face à l'urgence climatique et à l'érosion de la biodiversité, la Métropole Européenne de Lille a engagé une démarche ambitieuse visant à planter un million d'arbres sur son territoire d'ici 2035. Dans ce cadre, elle a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt destiné à accompagner les communes dans la création de boisements d'intérêt écologique.

La Ville d'Armentières souhaite s'inscrire dans cette dynamique au travers d'un projet de plantation au Mail Vert, situé dans le quartier Salengro, et reliant le Boulevard Faidherbe à l'avenue Roger Salengro, portant sur une surface d'environ 1 100 m².

Ce projet vise à renforcer la présence de la nature au cœur du quartier, à contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants, à la création d'un îlot de fraîcheur, au développement de la biodiversité et, plus largement, à l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique.

Le projet prévoit notamment la création de deux bosquets d'environ 400 m² chacun, comprenant la plantation d'environ 1 200 arbustes et 11 arbres, ainsi que la plantation de 4 arbres fruitiers sur une zone complémentaire. Les plantations privilégieront une diversité d'essences locales et adaptées au territoire, favorables à la biodiversité et à la résilience des aménagements.

La réalisation de ce projet sera accompagnée par BeeForest, entreprise spécialisée dans la création de forêts naturelles et participatives en milieu urbain. Son intervention permettra d'associer à la plantation une véritable démarche de sensibilisation et de participation des habitants.

Des animations pédagogiques seront notamment proposées aux enfants des établissements scolaires du quartier, autour de l'importance des arbres, de la forêt, de la biodiversité et de la sobriété hydrique. Des actions participatives seront également proposées aux habitants, avec notamment l'organisation d'un chantier citoyen de plantation.

La Ville assurera la préparation du terrain, la fourniture et la pose du paillage ainsi que l'arrosage et le suivi des plantations durant les premières années.

Le coût prévisionnel des fournitures et plantations accompagnées par BeeForest s'élève à 12 564 € TTC. Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « 1 million d'arbres », la ville sollicite auprès de la MEL une aide financière correspondant à 35 % des dépenses éligibles, selon les modalités et l'assiette qui seront retenus par la MEL dans le cadre de l'instruction du dossier.

Le coût des actions pédagogiques et participatives est estimé à 6 000 € TTC. Leur financement est envisagé dans le cadre du mécénat d'entreprise. L'entreprise

locale Motte Cordonnier est par ailleurs associée à cette démarche dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et environnementale.

Le projet est envisagé pour une réalisation au dernier trimestre 2026 et au premier trimestre 2027, sous réserve de l'obtention des financements sollicités et de la validation du calendrier opérationnel.

Ce projet répond ainsi pleinement aux objectifs de la politique métropolitaine en faveur de la renaturation, de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique, tout en associant les habitants et les enfants à une démarche concrète et durable de transformation de leur cadre de vie.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la candidature de la Ville d'Armentières à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « 1 million d'arbres » de la Métropole Européenne de Lille pour le projet de plantation du Mail Vert ;
- d'approuver le principe de réalisation de ce projet sur une superficie d'environ 1 100 m² ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Métropole Européenne de Lille les aides financières prévues dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt ;
- d'autoriser la Ville à rechercher et solliciter tout autre financement ou partenariat permettant de contribuer à la réalisation du projet, notamment dans le cadre du mécénat d'entreprise ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires au dépôt du dossier, à l'obtention des financements et à la mise en œuvre du projet ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Nabil YAHYA
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS